

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE MANTES-LA-JOLIE

Réunion du 14 avril 2008

L'An deux mille huit le quatorze avril à 20 h 40

Le Conseil Municipal, dûment convoqué par le Maire, le 8 avril 2008, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel VIALAY, Maire.

Présents : Mme DUMOULIN, M. SANTINI, Mme MERLIN, Mme THOLANCE, M. EL HAIMER, Melle GHAZOUANI, M. DALBIS, Melle TALLA, M. DAVID, Mme KRAUS, M. COPILLION, M. LUDON, Mme WADOUX, Mme GUAIS, Mme AIME, M. RAMI, Mme OSTYN, Mme PHILIPPE, M. RAOUL, Mme LAURENT, Mme MARNA, Mme MORILLON, M. ABBI, M. DEMARQUE, Mme DAVIAULT, Mme PESCHE, M. SARR, Melle MOREIRA, M. LAGLOIRE, M. MARIOJOULS, Mme DIOP, M. ATROUSSY, Melle COSTE, Melle THIEFFINE, M. TAOUZA, Melle GERMANY, M. QUEVAREC, M. JAMMET.

Absents et Excusés : M. PEREAU, M. MOSCODIER, M. BERRICHE, M. MERELLE,

Pouvoirs donnés à : Mme MERLIN, M. SANTINI, Mme DUMOULIN, Melle MOREIRA.

Secrétaire : M. DEMARQUE.

Les Membres présents forment la majorité des Membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de 43.

Vu l'article L.2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'approbation du compte administratif du budget principal et des budgets annexes,

Vu le rapport du Maire et l'avis de la commission compétente,

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Par 34 voix POUR, 8 CONTRE (Pour réussir ensemble) et 1 ne prenant pas part au
vote (Pour changer vraiment),

DECIDE d'approuver les Comptes de Gestion de l'exercice 2007 du budget
principal et des budgets annexes présentés par le Trésorier Principal Municipal.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. VIALAY', written in a cursive style.

Le Maire

Michel VIALAY

DISCUSSION DELIB 8

Monsieur le Maire : « Des oppositions ? Une question ? C'est une opposition ou une question Monsieur MARIOJOULS ? ».

Monsieur MARIOJOULS : « Une question, plus précisément une explication de vote compte tenu de la délibération précédente selon laquelle il y a une indemnité de Conseil a versé au Trésorier Payeur, je voterai CONTRE ce Compte de Gestion ».

Monsieur le Maire : « Très bien, merci de cette précision. Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ? Ne prennent pas part au vote ? C'est adopté ».